

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' *Dodaine desbourdrou*
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Folklore wallon.

Le mot anglais *Folklore* signifie, littéralement, « la science du peuple. » Cette science, nouvelle pour nous, est cultivée, en d'autres pays, par les esprits les plus distingués. Elle recherche et elle étudie ce que l'on pourrait appeler la littérature orale du peuple, ses légendes, ses contes, ses chansons, ainsi que les usages et les croyances populaires.

Une société de Folklore wallon vient de se former à Liège : dans un but de propagande, elle a adressé à tous les journaux de la wallonie un numéro spécimen de sa première publication, en mettant à leur disposition un nombre d'exemplaires égal à celui de leur tirage.

Nous nous sommes naturellement empressés d'accepter, pour l'*AcLOT*, une offre aussi alléchante et nos lecteurs pourront ainsi se rendre compte du but de cette société et de la façon méthodique avec laquelle son enquête est menée.

Notre supplément de ce jour donne un spécimen du *Questionnaire* préparé par la société. Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cet intéressant travail : il débute par un chapitre consacré aux *jeux des mères avec les petits enfants*. Lisez ce chapitre et vous verrez combien de vieilles et charmantes choses cette lecture vous rappellera ; car nous avons, comme les autres wallons, nos *berceuses*, nos *risettes*, nos *rondes* (1) et je ne sache pas que les mères et les femmes n'aient point ici, comme elles l'ont ailleurs, un répertoire inépuisable de formulettes et de jeux enfantins.

Nos lecteurs et surtout nos lectrices n'auront pas à faire grand effort pour répondre à cette partie du *Questionnaire*. Mais voudront-ils bien prendre la peine d'écrire ou de dicter leurs réponses et de les faire parvenir, soit à *M. Defrecheux, rue Bonne-Nouvelle, 90, à Liège*, soit à nous, *rue de Charleroi, à Nivelles*? Nous nous permettons de l'espérer.

GEORGES WILLAME.

A L'ÉCOLE INDUSTRIELLE.

Afin de mettre l'école industrielle de notre ville sur le même pied que les autres établisse-

(1) Qui ne connaît ici, pour ne citer qu'un exemple, la berceuse suivante dont les deux versions sont également populaires ?

Nan nan ninette,
Barbi barbette,
Maman sté voie à messe.
— Quand c' qu'elle ervera ?
— Dimanche après grand' messe.
— Qu'est-ce qu'elle rappourtra ?
— Du lard et du djambon.
— Pou qué ? — Pou friecasser canard.
— Canard est mourt.
— Non fait, i dourt.
Il est d'su l' pré dé l'Hostell'rée
Qu'i mindge des pums pourris
Eié des pwères parées,
Dé l' pichatte dé soris
Pou s' rafraichi.

Variante : Dodo ninette,
Maman sté voie à messe.
— Qu'est-ce qu'elle rappourtra ?
— Des gaies et des nogettes.
— Qui c' qui les mindg'ra ?
— C' sara l' péit (*)
— Qui c' qui le croqu'ra ?
— C' sara grand'père à tchat.

(*) Ici le nom de l'enfant qu'on berce.

ments similaires du pays, des changements importants ont été apportés, cette année, dans l'organisation de l'enseignement industriel à Nivelles.

Un cours de mathématiques élémentaires et un cours de résistance des matériaux ont été créés. Le premier est destiné à compléter, dans une certaine mesure, les connaissances mathématiques que les élèves ont acquises à l'école primaire et leur permettra d'appliquer les formules qui leur seront exposées plus tard dans les cours spéciaux ; par l'étude de la résistance des matériaux, nos ouvriers pourront calculer eux-mêmes les dimensions à donner aux différentes pièces qui leur seront confiées dans l'industrie, et ceux-là qui s'appliqueront avec soin cesseront d'être de véritables machines, travaillant en aveugles, et ignorant les principales conditions de résistance de la matière qu'ils ont entre les mains.

De plus, la bibliothèque de l'école, déjà bien garnie d'ouvrages pratiques et recevant du gouvernement plusieurs publications industrielles périodiques, va être ouverte aux élèves qui désirent y puiser des renseignements utiles à leur profession et compléter les connaissances acquises aux leçons données pendant la semaine.

Mais si, d'un côté, ces modifications et ces perfectionnements successifs prouvent que l'on s'est rendu compte de l'importance toujours croissante de l'enseignement industriel, il est regrettable que, sauf quelques rares exceptions, les résultats obtenus ne soient pas en rapport avec les sacrifices que la ville s'impose, pour l'organisation de cet enseignement. Nous nous adressons principalement ici aux patrons, aux parents et surtout aux élèves de l'école.

Nous avons déjà insisté dernièrement sur l'avantage, pour les patrons, d'employer des ouvriers instruits et intelligents, qui, à côté de la pratique acquise par de longues années de travail, possèdent quelques connaissances théoriques de leur profession ; il serait donc de l'intérêt du patron de faciliter autant que possible, d'encourager même, la fréquentation, par les ouvriers, des cours industriels.

Les parents ne paraissent guère apprécier non plus les grands avantages que les enfants pourraient retirer de la fréquentation assidue, chaque soir pendant deux heures, des cours de l'école industrielle.

Ils préfèrent les laisser dans un atelier pendant une journée entière et pour un salaire dérisoire, souvent même nul, sans exiger du patron toutes les facilités désirables pour permettre aux jeunes ouvriers de compléter leur instruction professionnelle. Dernièrement, un élève de l'école s'étant absenté pendant quatre leçons consécutives, les parents firent répondre au professeur, qui s'enquerra du motif de ces absences, que leur fils avait passé quatre nuits à l'atelier où il travaillait ; et cet enfant est à peine âgé de treize ans !

Quant aux élèves eux-mêmes, il semble que ce soit pour eux une véritable punition de se trouver enfermés à l'école pendant quelques heures par semaine ; beaucoup d'entre eux sont cependant parvenus à un âge où ils devraient comprendre l'importance de ces utiles leçons.

En parlant ainsi, nous ne voulons pas prétendre que notre école, qui a d'ailleurs

déjà fourni à l'industrie des hommes distingués et capables, ne compte pas encore aujourd'hui des élèves studieux et zélés ; mais les professeurs eux-mêmes sont les premiers à reconnaître que pour la généralité, il y a beaucoup de progrès à faire.

Pour terminer, il nous reste à demander que la bibliothèque soit, comme à l'école industrielle de Bruxelles, ouverte le dimanche au public, ou tout au moins aux anciens élèves de l'école, ouvriers ou employés, qui pourraient à l'occasion y puiser de précieux renseignements. CLIPOTIA.

UNE LETTRE.

Un correspondant, qui signe *l'homme juste*, nous écrit une lettre trop intéressante pour que nous y répondions avec le laconisme de la *boîte du journal*.

L'homme juste commence par déplorer l'envahissement des annonces dans notre numéro du 17 novembre. Nous avons fait comme lui, mais moins amèrement, pour plusieurs motifs : le principal est que nous savions nous trouver en présence d'un accident tout exceptionnel ; notre correspondant voudra bien nous épargner le détail des autres.

Il ajoute ensuite :

Je sais que vous êtes très scrupuleux en fait de wallon et c'est parce que je connais vos scrupules que je me permets de vous faire quelques remarques à propos de vos advignas. Certains de ceux-ci ne me semblent pas wallons du tout et paraissent plutôt être empruntés au français.

Je me souviens d'en avoir vu plusieurs dans un recueil de devinettes que je regrette de ne plus avoir en ma possession pour vous le communiquer. Je suis loin de vous en faire un reproche, mais je tiens à vous mettre en garde contre ceux qui vous communiquent tous vos renseignements sur le wallon. Ils peuvent très bien, avec le seul désir de vous plaire, vous faire inscrire sur votre carnet des expressions qu'eux seuls ont forgées.

Je prends un exemple dans les advignas de dimanche dernier : « Savez bi' c' qu' l' paisan vvet souvint, lé rwé rar'mint eîé l' bon Dieu jamais? *Rep.* : Es' semblable. Ce dernier mot est un mot français et je défie n'importe qui de pouvoir me dire qu'il l'ait entendu dans la bouche d'un ouvrier.

Ceci dit, pourquoi écrivez-vous *trés* et non pas *traux*? Vous avez peut-être raison, mais moi je recherche toujours les étymologies. On dit *trawer*. Il me semble qu'on ferait bien d'écrire *trau*, qui est ainsi la véritable racine du verbe, comme trou fait trouer.

De plus, malgré l'accent circonflexe, vous ne sauriez jamais enlever le son bref à la lettre o.

J'émet le vœu de voir inscrire dans un de vos prochains concours, la recherche de l'étymologie de certains mots wallons.

Notre correspondant semble croire qu'il nous suffise d'entendre une locution wallonne, forgée ou pas, pour que nous l'accueillions avec empressement. Sans doute, nous n'avons garde de dédaigner une expression nouvelle, si elle est pittoresque, et nous n'hésitons même pas à l'employer dans un de nos feuilletons, par exemple. Mais de là à présenter comme *document*, comme choses répandues et *populaires*, des croyances, coutumes, phrases ou mots dont l'existence nous aurait été affirmée par une seule personne, il y a, nous semble-t-il, de la marge.

Nous ne nous faisons pas des études folkloristes une idée assez peu sérieuse pour procéder de la sorte et nous avons toujours soin de

Cette scène s'est prolongée pendant plus d'un quart d'heure sans qu'on aperçoive un seul agent de police pour venir y mettre fin, et c'est vraiment miracle qu'aucun accident ne se soit produit.

Malgré les gelées qui se font sentir chaque nuit, l'hiver ne semble pas s'annoncer bien rude pour cette année, s'il faut en croire les divers pronostics qu'on nous signale : un de nos lecteurs nous certifie avoir aperçu un hanneton cette semaine, et quand suivant le dicton wallon « *Sainte Cath'rine emm' vi ni toute blanche habiée* », c'est signe d'un hiver clément. Acceptons-en l'augure.

Aujourd'hui, à onze heures du matin, conférence publique horticole donnée par M. Louis Dubrulle, à l'école normale de l'Etat.
Sujet : Multiplication et plantation des arbres fruitiers.

Demain lundi, à 8 heures et demie du soir, le Cercle économique se réunira en assemblée générale et obligatoire, en son local, chez M. Hautain, boulevard de la Dodaine, pour procéder au renouvellement de sa Commission administrative.

Les membres sortants et rééligibles sont : MM. A. Godeau, président; O. Jenicot, secrétaire; E. Atquet, trésorier; Ch. Gilain et J. Debiesme, commissaires. Nous engageons ces derniers, à ne négliger aucune démarche, afin d'assurer leur réélection, car il nous revient que leurs sièges seront vivement disputés.
A l'œuvre donc, Messieurs les candidats ?

M. E. T. donnera aujourd'hui, à 8 heures précises du soir, au local des Canoniers, une conférence aux membres du Patronage S^c Gertrude.
Sujet : L'eau.

Lundi, à eu lieu le passément des chasses des hospices et du bureau de bienfaisance. Jamais on n'a constaté pareille affluence de chasseurs, aussi les différents lots, très disputés, ont-ils atteints des chiffres fabuleux.

Le bois du Sépulcre a été adjudé à M. T'Serstevens, fils, pour la somme de 505 francs; le bois de l'hôpital pour 1025 francs à M. Louis Delalieu et le bois du Puison à M. Piérart.

C'est une augmentation de revenus de 1000 francs pour les hospices et pour le bureau de bienfaisance.

Nivellois, attention! Le grand double *almanach de Liège*, dans ses supputations générales pour 1890, annonce qu'un grand nombre de personnes seront, l'année prochaine, atteints de dysenteries; il avait fait la même prédiction pour cette année et nous savons tous quelle s'est réalisée à Nivelles. Si *Mathieu Laensberg* disait encore vrai pour 1890!

Nous conseillons à nos pharmaciens de prendre leurs précautions et de se munir dès maintenant d'une ample provision de *Magister de Bismuth*.

Ce n'est pas le tout d'avoir un bel abat-toir, situé hors ville; il faut encore nous semble-t-il, que le chemin y conduisant soit dans un état convenable. Aussi prions-nous l'administration communale de signaler au gouvernement le mauvais état dans lequel se trouve le faubourg de Soignies.

Cette partie de la ville a bien besoin d'être repavée et l'on trouverait, en effectuant ces travaux, le

dans l'allée et t'aussi râte l'huche du cabaret s'drouffe :

— Et adont? O n' vint pus, bon, douci? crie-t-i l' Cron in intrant et in vyant tout destindû. El pétrole est trop tcher qu'o n'allume pus?

In intrant ça les losses n'ont pus seu s' rasténi et i s' sont mi à rire à scaffiées, pindint qu' Françwé comperduit seûlminit qu'o s'avout moqui d' li dé n' belle façon.

— Allons, vyons qui c' qui s' muche ci, crie-t-i l' Cron, in frottant enn' allunette conte ess' maronne.

Tout l' monde a vu clair adont et i n'avout pu pou d'avance à continuer à léi tout destindû. Quand l' lampe a ieu sté rallumée et qu'on a ieu vu Françwé co pu nwère qué l'as dé pique, çu qu'on a ri c' n'est ni dé l' dire. Mais iun qui n' riout ni ç'astout Françwé : ess' visatche dév'nout bleu d' coléne pa d'zous s' masse dé nwère d'Anvers.

— Tas d' vauris, crie-t-i, in viant s' gézitché dins l' murwé qu'il avout dsus l' chéminée, tas d' vauris qu' vos astez testous dé vos moqui des vièies dgins! Vos mé l' païerez, dites qué c'est mi qui vos l' dis!

Et il est foutu l' camp comme in pétéut d' pwés, pindint qu' les autes li dzinnent à rvwère in li criant :

— Salut, Françwé, quand vos arez co mau vos ys, il a co ci dé l' eau d' vigne, savez!

CLIPOTIA.

placement des pavés qui, depuis si longtemps, dorment en face de la blanchisserie.

Voici le texte d'une phrase cueillie par un ami sur une affiche apposée, il y a quelques jours, dans un village voisin :

Le plancher ayant été resserré et ciré à neuf pour la circonstance, il espère mériter la confiance des amateurs qui trouveront chez lui aide et protection.

Bibliographie.

La vendée belge, par M. Victor CLEP.

Si nous entretenons nos lecteurs de cet ouvrage, paru récemment, c'est que l'auteur en a placé l'intrigue dans notre région; les titres seuls des diverses parties du roman le prouvent suffisamment : Prologue : *La révolution brabançonne*; 1^{re} partie : *Prim... Sec... Ter !...*; 2^e partie : *La bande de Loupouigne*; 3^e partie : *L'affaire de Genappe*; 4^e partie : *Le couvent des Marolles*; 5^e partie : *Les catacombes de Foks*.

M. Clep décrit et juge, avec une grande impartialité, les événements qui suivirent, dans nos provinces, la mort de Joseph II et la lecture de son œuvre est d'autant plus attachante qu'il a eu soin de joindre ou plutôt de mêler à la partie historique de l'ouvrage une action romanesque dont l'intérêt ne faiblit pas un instant.

FÊTES ET CONCERTS.

La Société Royale des ex-sous-officiers de notre ville, donnera une Fête suivie de Bal, le dimanche 22 décembre prochain, en la salle du Waux-Hall, à 6 heures du soir.

PROGRAMME :

- 1^o Cavalerie française CH. BRUX.
- 2^o Ouverture du conquérant GOVAERT.
exécutées par la musique de la garde-civique.
- 3^o Fantaisie hongroise pour flûte par M. R.
MARCHAND DOPPER.
- 4^o Grand air de la Traviata chanté par M^{lle}
A. AERTS VERDI.
- 5^o Escripe par des maîtres et professeurs d'armes.
- 6^o Chansonnette dites par M. Ed. LOISEAU.
- 7^o Variation brillante pour tuba par M. A.
LADRIÈRE PAOUE.
- 8^o Farfalla, valse chantée par M^{lle} A. AERTS. ETTORE GELLI.
- 9^o Escripe par des maîtres et professeurs d'armes.
- 10^o Elégie barcarole pour violon par M. A.
LEJEUNE DANCLA.
- 11^o Chansonnette dite par M. Ed. LOISEAU.
- 12^o Chœur patriotique chanté par l'école des grenadiers.

Éphémérides Nivelloises.

25 Novembre 1862. — La société de Fanfares célèbre la fête de Sainte Cécile. Après un souper de cent couverts, arrivent les dames sociétaires et aussitôt commencent les amusements les plus variés : duos comiques, comédies-vaudevilles, romances, charmante pantomime et enfin tombola gratuite pour les dames.

26 Novembre 1863. — M. Louis Samain expose au Salon Triennal deux bustes très remarquables et une statue, *Le coup d'essai*, représentant un jeune faune jouant de la flûte. Le sculpteur reçoit par arrêté royal, à titre d'encouragement, une somme de 500 francs.

27 Novembre 1864. — Un journal de Charleroi annonce que le gouvernement a donné ordre de commencer les études d'un chemin de fer destiné à relier Charleroi à Bruxelles.

28 Novembre 1866. — *Le Journal d'éducation populaire*, de Paris, apprend que l'instituteur de l'école de Païta dans la Nouvelle Calédonie est un immigré belge de Nivelles.

29 Novembre 1867. — Des Nivellois demandent que

l'un des cadrans de la tour marque l'heure du chemin de fer.

30 Novembre 1884. — Un coup de feu est tiré dans une fenêtre de la Chapelle des Conceptionnistes.

1 Décembre 1772. — L'abbesse et les trois membres de la ville accordent l'autorisation d'établir un service de diligences entre Nivelles et Bruxelles. Départ tous les deux jours; durée du voyage : cinq heures! Prix du transport : Vingt-huit sous.

ÉNIGME.

Quand je chante au bocage
Les oiseaux sont jaloux;
Pendant un adage
Parlant de vieux bijoux
Ce qui n'est plus de mode,
Ce qui n'est plus nouveau
Voyez que c'est commode
On donne un nom d'oiseau.

* *

Le mot de la dernière énigme est : BÉCASSE.

Ont deviné : Mme J. E. B. W.; El Négresse du faubourg de Mons; Bonjour il va bien; J'irais quand etc.; D'jè n'tchêrai pu à l'prochaine fiesse, Boucq; (I faut co vir ça fi); Si Sousoue etc.; El souvenir de Croendael; Pour qu'on ne desquire plus le mouchoir de Totor.

Et adont, Seurasou Frick, faudra-t-i étout vos donner du bastou? A Totor et choumaque et Tati l'Perriqui: C'est vous qui jasez comme de vraies pies.

ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 23 AU 30 NOVEMBRE 1889.

NAISSANCES. — Georges-César-Ghisl. Depriez. — Hélène-Anna-Marie-Ghisl. Libert.

MARIAGE. — Jean-Pierre Goffin, 54 ans, chapelier-casquetier, avec Pauline-Augustine Hennau, 48 ans, rentière.

DÉCÈS. — Adolphe Leroy, 62 ans, rentière, décédée rue de Namur. — Mélanie-Josephine Haneveer, 28 ans, sans profession, décédée faubourg de Soignies. — Marie-Célestine Aubry, 76 ans, rentière, veuve de Remy-Joseph. Dubrulle, épouse de Couronné-Adrien-Ghisl. Lisart, décédée rue de Namur. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

Marchés de Nivelles du 30 Novembre.

Froment les 100 kilos, 17,50 francs — Seigle 13,50 — Avoine indigène, 14,00 — Escourgeon, 17,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,50 — Œufs, les 26, 3,60.

A LOUER de suite MAISON DE RENTIER, rue St-Georges — S'adresser, même rue n^o 11.

UNE MAISON COMMERCIALE de la ville demande un jeune homme qui désirerait se mettre au courant de la comptabilité. — Adresser les offres par écrit au bureau du journal.

ON informe le public qu'il y aura des **gâteaux** à la *Cuinguette*, rue du Béguinage, tous les dimanches à partir de 5 heures. — On en fait aussi sur commande.

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

**Tout l' monde, ci à l' ville, voura lire,
L'ARMONAK DÉ L'AcLOT
POU L'ANNÉE 1890.**

I' N' COUSSE QUÉ TWÉS GROS SOUS.

O l' trouve : à Cuisenaire, à Despret, à Vinclaire, à Bernier, éié les marchands d' gazettes d'ont tous avé ieuss.

**GRAND'PLACE
A
NIVELLES**

ARTHUR SEMAL

**AUX FORGES
DE
VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Faisanderies.**

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à entre le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANGRES, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscou double satin	»	15,00
» Beaver double satin très soigné	»	25,00
» Cheviot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» pour enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr.	1,60
» verte, »	»	1,75
» mauve, »	»	2,00
» blanche, »	»	2,50
Boîte brune, »	»	1,75
» mauve, »	»	2,00
» blanche, »	»	2,50
» avec ruban, »	»	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^s la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser Grand'Place, 39.

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÊGE.

Etuves et Cuisinières.

Literies, contils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-

nerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

Calorifères de construction.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-

nerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-

nerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-

nerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-

nerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-

nerie.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de
Bruxelles à Nivelles.

A L'ABONDANCE

PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème
et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de
toutes marques — Fabrique de couques Dinant
et Rheims — Dragées pour baptêmes — Car-
tonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces
montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Pantalons
SUR MESURE
EN 4 HEURES.

MAISON F. ROMBOUTS,
rue Ste-Georgette, 18, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-90

CONFECTIONS POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS.

La Maison ROMBOUTS est reconnue pour son bon marché ainsi que pour la coupe élégante de ses vêtements.
Toute marchandise reconnue défectueuse à son entrée en magasin est rigoureusement refusée. — M^r ROMBOUTS faisant son métier, c'est-à-
dire celui de tailleur, que tant de commerçants exploitent aujourd'hui sans aucune connaissance, il est évident que le client trouvera chez lui
une **garantie sérieuse** quant à la coupe et à la façon soignée des vêtements.

M^r ROMBOUTS s'engage à couper les vêtements aux personnes qui, ayant acheté les étoffes dans ses magasins, désirent les
confectionner elles-mêmes. Il se charge également de tous arrangements ou modifications à faire aux vêtements des clients qui s'adressent à lui
pour leurs achats nouveaux.

Aperçu de quelques occasions :
Pardessus demi-saison & pardessus d'hiver de fr. 20 à 100 ; Costumes complets, nouvelles dispositions, depuis fr. 11,50 ;
Costumes d'enfants, depuis fr. 4,75 ; 300 pantalons, haute nouveauté, depuis fr. 7,50 ; 500 gilets, dessins riches, depuis fr. 3,50.

GROS. OCCASION SANS PRÉCÉDENT!!! Une série de pantalons pure laine au prix incroyable de fr. 5,50 DÉTAIL.

Pharacie de L.A. Maison : Vendre à très-petits bénéfices pour vendre beaucoup.

Costumes
POUR DEUIL
EN 6 HEURES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER